



Organisation
Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
« Mémoire, Cultures et
Interculturalité »
(France)

CONFERENCE PUBLIQUE

Thème :

« La gestion des crises dans l'espace francophone africain ».

Conférencier :

Son Excellence Pierre BUYOYA, *Diplomate*

Président de la République du Burundi (de 1987 à 1993, puis de 1996 à 2003)

Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel

Chef de la Mission de l'Union africaine pour le Sahel et le Mali (MISAHEL)

Mercredi 20 mars 2019 (de 17h30 à 20h)

Université catholique de Lyon (UCLY)

Amphithéâtre Jean Paul II

23, Place Carnot

69002 - Lyon Cedex 02

PROGRAMME

I. OUVERTURE DE LA CONFERENCE

17h30-18h

- Allocution de bienvenue de Monsieur Marc OLLIVIER, Vice-Recteur Formation de l'Université catholique de Lyon (UCLY), représentant Monsieur le Recteur Thierry MAGNIN ;
- Allocution de Monsieur Roger Koussetogue KOUDE, Titulaire de la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité ».

II. INTERVENTION DU CONFERENCIER

Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA

18h-19h

III. DEBATS

1. Intervention des Membres du Cercle des doctorants (CERDOC) de la Chaire UNESCO :

5 minutes

- Monsieur Bienvenu DONGAR, Doctorant en Droit international ;
- Monsieur Jacques AKPE, Doctorant en Droit international ;
- Monsieur José KANABO, Doctorant en Droit international.

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

2. Questions du public (3 questions)

3 minutes

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

3. Intervention des Etudiants de l'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) - UCLY :

5 minutes

- Madame Marie-Azélie CHEZE, Etudiante en Master 2 - Droit international des droits de l'homme » ;
- Monsieur Crispin SANGARA BAHIZIRE, Etudiant en Master 2 - Droit international des droits de l'homme.

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

4. Questions du public (3 questions)

3 minutes

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

5. Intervention des Auditeurs du Diplôme universitaire (DU) « *Gestion des conflits, Médiation et Interculturalité* » de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* » :

5 minutes

- Madame Françoise TSE-TSE AMOUGOU, Psychologue ;
- Monsieur Jean-Serge SABI, Juriste en Droit international des droits de l'homme.

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

4. Questions du public (3 questions)

3 minutes

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

5. Commentaires/ questions des professeurs des Pôles facultaires de l'Université catholique de Lyon (UCLY) :

5 minutes

- Madame Pascale BOUCAUD, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit, sciences économiques et sociales (FDSES) ;
- Monsieur Jean-Marie EXBRAYAT, Directeur-adjoint de la Recherche de l'Université catholique de Lyon (UCLY) ;
- Monsieur Didier PRINCE-AGBODJAN, Maître de conférences, Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) et École supérieure pour le développement économique et social (ESDES).

*** Réaction/réponses de Son Excellence Monsieur le Président Pierre BUYOYA.**

IV. CONCLUSION DE LA CONFERENCE

10 minutes

1. Intervention des Membres du Cercle des doctorants (CERDOC) de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* », des Etudiants de l'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) et des Auditeurs du Diplôme universitaire (DU) « *Gestion des conflits, Médiation et Interculturalité* » de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* » :

- Madame Sévane KALAMAZIAN, Etudiante en Master 2 - Droit international des droits de l'homme » ;
- Madame Dalida OUADJON, Etudiante en Master 2 - Droit international des droits de l'homme ».

2. Remerciements et clôture

- Monsieur Roger Koussetogue KOUDE, Titulaire de la Chaire UNESCO « *Mémoire, Cultures et Interculturalité* » ;
- Monsieur Marc OLLIVIER, Vice-Recteur Formation de l'Université catholique de Lyon (UCLY), représentant Monsieur le Recteur Thierry MAGNIN.

Lyon, le 20 mars 2019

